

Thèmes	Critères qualitatifs	Non / Jamais Note = 0	Peu / Rarement Note = 1	Moyen / Souvent Note = 2	Oui / Toujours Note = 3
L'accueil des personnes en situation de handicap	1- Au cours des deux dernières années, vous avez reçu des personnes en situation de handicap	Oui / Non			
	Si oui combien de situations de handicap ?				
	Dont combien de situations de handicap reconnues administrativement (RQTH)?				
	Dont combien de situations de handicap estimées ?				
	2-Un-e référent-e* formé-e à la thématique du handicap peut être mobilisé-e sur chaque lieu de formation	Le CRDI filtre les dossiers pour lesquelles l'OF n'a pas de référent formé : oui /non			
	3- La fonction du référent permet la relation avec les formateurs	La fonction ne permet pas la relation	La fonction permet la relation mais seulement quand une situation est problématique	La fonction permet la relation avec des échanges formalisés	La fonction permet une relation continue dans un cadre formalisé et systématique
	Si non, précisez				
	4 - Le-la référent-e est identifiable par le public en situation de handicap, en interne et à l'externe	Le référent n'est pas identifiable ni à l'interne, ni à l'externe	Le référent est peu identifiable en interne et en externe	Le référent est mentionné dans les documents d'accueil de la structure	Le référent est mentionné dans les documents internes de la structure, est identifié sur les supports de communication externes
	Si oui comment ?				
	5 - Un temps spécifique est dédié à la mission de référent	Pas de temps prévu	Certaines missions de l'OF font l'objet d'un temps dédié	Toutes les missions de l'OF font l'objet d'un temps dédié	Temps identifié sur la mission handicap et piloté par la direction avec une capacité d'ajustement en concertation avec le référent
	Si oui combien ?				
	6- Le-la référent-e est en contact régulier avec la direction de l'établissement	Aucun contact régulier	Les contacts avec la direction existent épisodiquement et sans formalisation	Des contacts réguliers avec la direction ont lieu en réunion d'équipe	La direction suit régulièrement l'activité du référent dans le cadre de rencontres formalisées en vue d'une amélioration continue
	A quelle fréquence ?				
7 - Un document de support à l'entretien d'accueil des personnes en situation de handicap existe et permet d'identifier les besoins (contre-indications, limitations fonctionnelles, capacités d'apprentissage)	Pas de support à l'entretien d'accueil des personnes handicapées	Un support existe et ne mentionne que la reconnaissance administrative	Le document d'accueil contient quelques questions sur les besoins éventuels mais elles restent insuffisantes pour une prise en compte globale de la situation de handicap	Que ce soit dans un document commun ou spécifique, il existe un questionnaire formalisé et approfondi pour les personnes handicapées	
8- Les critères d'éligibilité du public aux mesures spécifiques Handicap et le montage de dossiers MDPH sont connus par le référent	Le référent ne connaît pas les critères d'éligibilité ni le montage des dossiers	Le référent connaît la notion de RQTH mais ne connaît pas toutes les mesures spécifiques qui en découlent	Le référent connaît les critères d'éligibilité et les mesures spécifiques qui en découlent ainsi que les missions de la MDPH	Le référent connaît la notion du projet de vie et se positionne en appui au montage. Il a identifié un interlocuteur privilégié au sein de la MDPH	
9- Les partenaires à mobiliser pour l'obtention d'aides relatives aux adaptations pédagogiques, aux aménagements de postes sont connus par le/la référent(e) (mesures AGEFIPH* et FIPHFP*)	Aucune connaissance	Peu de connaissance du référent sur les partenaires et les aides à mobiliser	Connaissance des principaux partenaires et des principales mesures	Connaissance des principaux partenaires et expérience pratique pour les mobiliser	

Thèmes	Critères qualitatifs	Non / Jamais Note = 0	Peu / Rarement Note = 1	Moyen / Souvent Note = 2	Oui / Toujours Note = 3
	10 - L'OF/CFA a l'habitude de se mettre en relation avec les acteurs externes accompagnant la personne en situation de handicap, (avec l'accord de cette dernière) pour anticiper les adaptations éventuelles du parcours de formation	L'OF ne fait pas le lien avec les acteurs	L'OF recherche exceptionnellement à faire le lien avec des acteurs	L'OF recherche si nécessaire les informations en amont, les exploite en interaction mais sans formalisation	Contacts réguliers, formalisés et en interaction avec les acteurs pour anticiper les situations
	11 - La transmission de l'information sur les besoins identifiés des personnes en situation de handicap, est assurée en interne	Pas de transmission	L'information est transmise oralement	L'information est formalisée et partagée mais pas pour toutes les situations de handicap	Pour toutes les situations de handicap, l'information est régulièrement partagée en interne et de façon formalisée.
Accessibilité de l'OF*	12- Vos locaux sont totalement accessibles	Oui ou Non			
	Si NON, en cas d'accessibilité partielle, précisez votre niveau d'accessibilité				
	13 - L'OF/CFA est accessible par les transports en commun.	Pas de transport en commun	Le transport en commun se situe à plus de 500 mètres	Le transport en commun se situe à moins de 500 mètres	Le transport en commun est à proximité de l'OF ou ce dernier organise une compensation interne
	14 - Des places de stationnement sont réservées aux personnes en situation de handicap	Aucune place adaptée	Une place adaptée existe mais n'est pas exclusive à l'OF	Une ou plusieurs places exclusives à l'OF mais éloigné-s de l'entrée du bâtiment	Une ou plusieurs places exclusives à l'OF sont localisées à proximité de l'entrée du bâtiment, du hall d'accueil ou d'un ascenseur
	15 - Quelles solutions de restauration proposez-vous aux personnes en situation de handicap ?				
	16- Qu'avez-vous entrepris pour favoriser l'accessibilité (lieux de formation, hébergement etc.)				
	17 - Des outils de repérage et d'analyse des difficultés des personnes en situation de handicap (capacité et modalités d'apprentissage ) sont utilisés	Aucun repérage n'est réalisé	Des outils sont utilisés mais de façon occasionnelle	Des outils sont mobilisés en interne dès la phase d'accueil ou en externe auprès de partenaires identifiés mais pas pour toutes les situations d'apprentissage le nécessitant	Des outils sont mobilisés en interne dès la phase d'accueil et font l'objet d'une actualisation régulière, ou en externe auprès de partenaires identifiés, pour toutes les situations de handicap le nécessitant.
	Si oui, lesquels ?				
	18- Les contenus et modalités pédagogiques sont adaptés en interne aux difficultés des personnes en situation de handicap	Pas d'adaptation des contenus et des modalités	Quelques contenus et des modalités pédagogiques sont adaptés mais pas par tous les formateurs ni pour toutes les situations d'apprentissage le nécessitant	Des contenus et des modalités pédagogiques sont adaptés par tous les formateurs mais pas pour toutes les situations d'apprentissage le nécessitant	Des contenus et des modalités pédagogiques sont adaptés par tous les formateurs et pour toutes les situations d'apprentissage le nécessitant
	Si oui comment ? (outils, personne ressource ...)				

Thèmes	Critères qualitatifs	Non / Jamais Note = 0	Peu / Rarement Note = 1	Moyen / Souvent Note = 2	Oui / Toujours Note = 3
		19 - L' organisation permet d'adapter si besoin le rythme de la formation (modularisation, ...).	Aucune adaptation	Le parcours et le rythme de la formation s'adaptent difficilement aux besoins éventuels de la personne	La modularisation est possible mais pas pour toutes les situations d'apprentissage
20 - Les experts en matière de compensation du handicap sont mobilisés par le-la référent-e	Aucune mobilisation	Le référent mobilise l'expert sans analyse préalable de la situation	Le référent mobilise l'expert approprié selon une analyse préalable de la situation	Le référent mobilise l'expert approprié selon une analyse préalable de la situation et s'implique dans la réalisation	
Si oui, lesquels :					
21 - Le-la référent-e connaît toutes les personnes qui nécessitent un accompagnement spécifique et s'assure qu'elles en bénéficient	Aucune connaissance	Connaissance partielle des personnes concernées par un accompagnement spécifique sans suivi du parcours	Connaissance partielle des personnes concernées par un accompagnement spécifique avec suivi formalisé du parcours	Toutes les personnes avec un accompagnement spécifique sont connues du référent qui s'assure du suivi formalisé de leur parcours	
22-Des réunions pédagogiques existent afin d'assurer le suivi et le réajustement éventuel du parcours du stagiaire	Aucune réunion pédagogique	Des réunions pédagogiques existent mais ne sont pas formalisées	Des réunions pédagogiques régulières et formalisées existent	Des temps pédagogiques H réguliers et formalisés sont intégrés dans les réunions pédagogiques ou font l'objet de réunions spécifiques	
23-Comment faites-vous évoluer vos pratiques pédagogiques au quotidien ?					
24 -Il existe un tableau de bord quantitatif et/ou qualitatif pour le suivi des parcours	Aucun Tableau de bord	Informations quantitatives collectées	Informations quantitatives et qualitatives collectées	Analyse quantitative et qualitative avec une valorisation à l'interne ou à l'externe	
25 - Les ruptures de parcours sont analysées.	Aucune analyse	Les ruptures de parcours ne sont pas systématiquement analysées	Les ruptures de parcours sont systématiquement analysées mais les résultats ne sont pas exploités	Les ruptures de parcours sont systématiquement analysées avec une possibilité d'impact sur l'organisation de l'activité de l'OF	
26 - A l'issue de la formation, la personne en situation de handicap bénéficie d'un document formalisant les savoirs acquis	Aucun document	Une attestation de formation est délivrée sans préciser les savoirs acquis	Une attestation de formation standardisée est délivrée et précise les principales connaissances acquises	Une attestation de formation personnalisée est délivrée avec précisions des savoirs acquis en centre et en entreprise	
Si oui sous quelle forme (ex portefeuille de compétences)					
27 - La structure organise le transfert des compétences pour développer et pérenniser la mission handicap	Aucun transfert	Des échanges au sein de l'équipe opérationnelle sur la mission handicap sont organisés mais ne participent pas au développement de la mission	Des échanges formalisés entre la gouvernance et les équipes opérationnelles sont organisés pour développer et pérenniser la mission handicap	Des échanges réguliers et formalisés entre la gouvernance, les équipes opérationnelles et des acteurs externes sont organisés pour développer et pérenniser la mission handicap	
Si oui comment ? Ex : analyse des pratiques, plan de formation, colloque, séminaires....					
Sur quelles thématiques ? Ex : Individualisation pédagogique....					

Thèmes	Critères qualitatifs	Non / Jamais Note = 0	Peu / Rarement Note = 1	Moyen / Souvent Note = 2	Oui / Toujours Note = 3
Le lien OF / entreprise	28- L'OF/CFA dispose d'un outil de suivi des entreprises de son secteur	aucun outil de suivi des entreprise	Un outil existe mais sans actualisation	Un outil existe et est actualisé	Un outil existe, est actualisé et permet de mesurer la qualité de la relation avec l'entreprise
	29 - Dans le cadre de l'alternance, le référentiel de formation en centre et le contenu de l'activité en entreprise sont analysés (cohérence globale de la formation).	Pas d'analyse de l'activité en entreprise	Les compétences à acquérir sont formalisées entre l'OF, le tuteur et le stagiaire dans une convention sans analyse approfondie	Les compétences à acquérir sont formalisées et négociées entre l'OF, le tuteur et le stagiaire dans l'entreprise avant la mise en activité	Le contenu du parcours de formation est adapté en fonction des mises en situations réalisées en entreprise
	Si oui, comment ?				
	30 - L'OF/CFA aide la personne en situation de handicap à trouver un stage en entreprise	Aucune aide	Le stagiaire recherche seul son stage, une liste est fournie par l'OF si besoin	Sur demande du stagiaire, l'OF peut l'accompagner dans sa démarche de recherche	Des modules de recherches de stage sont organisés et la structure fournit un fichier qualifié d'entreprises
	Si oui comment ?				
	31 - Un temps d'identification des besoins est instauré entre l'OF/CFA et l'entreprise afin d'intégrer de manière adaptée la personne en situation de handicap	Pas d'identification	Un temps d'identification des besoins d'aménagements est possible, à la demande mais non formalisé	Un temps d'identification des besoins d'aménagement est systématique, mais non formalisé	Une analyse formalisée et croisée avec la fiche de poste, les besoins identifiés de la personne et les conséquences liées à son handicap est réalisée
	Comment ?				
	32- Le formateur est en lien avec le tuteur pour être facilitateur si besoin	Aucune relation	Le formateur est en lien mais sans approche de la situation de handicap	Sur demande du tuteur, le formateur recherche des solutions et tient informé le référent	Le formateur anticipe la mise en œuvre de solutions partagées et formalisées, en lien avec le référent
	33 - Pour des périodes longues durées, des bilans intermédiaires sont réalisés avec l'entreprise pour permettre un réajustement le cas échéant	Aucun bilan intermédiaire	Un bilan intermédiaire non formalisés est réalisé occasionnellement	Bilans intermédiaires réguliers et formalisés	Bilans intermédiaires réguliers, programmés, formalisés et susceptibles de modifier le parcours
	Comment ?				
34- Les ruptures de parcours sont quantifiées	Aucune quantification	Les ruptures de parcours sont connues mais ne sont pas formalisées	Les ruptures de parcours sont connues et formalisées	Les ruptures de parcours sont systématiquement quantifiées, avec une possibilité d'impact sur l'organisation de l'activité de l'OF	
35 - Il existe un tableau de bord quantitatif et/ou qualitatif pour le suivi de l'accès à l'emploi	Aucun Tableau de bord	Il existe un tableau avec analyse succincte de l'accès à l'emploi	Il existe un tableau de bord précis pour le suivi de l'accès à l'emploi	Il existe un tableau de bord précis, caractérisé, exploité et communiqué pour le suivi de l'accès à l'emploi	